



Isabelle MENESTRIER

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Inscrite au tableau de l'ordre de Marseille
et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence

MAISON DE L'EMPLOI MARSEILLE
ASSOCIATION

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2012

MAISON DE L'EMPLOI MARSEILLE
Association

Siège social : 38, Rue Breteuil
13006 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux comptes

16, Bd Notre Dame
13006 Marseille

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 3 Mai 2011, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

* le contrôle des comptes annuels de l'Association MAISON DE L'EMPLOI MARSEILLE tels qu'ils sont joints au présent rapport,

* la justification de mes appréciations,

* les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

../...

<
m

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les faits caractéristiques de l'exercice mentionnés en première partie de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 19 Mars 2013


Isabelle MENESTRIER
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
16, Bld Notre Dame
Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux Comptes
10000 MARSEILLE
Tel. : 04 91 33 20 73 Fax : 04 91 33 20 73
Siret : 407 999 154 0007

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires	1 349	1 349				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions	4 723	2 273	2 450	2 923	473	16.18
Installations techniques Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	58 035	50 581	7 454	12 303	4 849	39.41
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 890		10 890	10 890		
TOTAL I	74 996	54 202	20 794	26 115	5 322	20.38
Comptes de liaison						
TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CREANCES (3)						
Créances usagers et comptes rattachés	448 795		448 795	433 500	15 295	3.53
Autres créances						
Valeurs mobilières de placement	300 802		300 802	101 396	199 406	196.66
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	88 528		88 528	560 564	472 036	84.21
Charges constatées d'avance (3)	161 498		161 498	139 507	21 991	15.76
TOTAL III	999 622		999 622	1 234 966	235 344	19.06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 074 618	54 202	1 020 416	1 261 082	240 666	19.08

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	42 422		457 216		414 794	90.72
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	447 516		414 794		862 310	207.89
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 874		8 735		5 861	67.10	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	492 812		51 157		441 655	863.34
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques	13 000		149 274		136 274	91.29
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	49 973		442 693		392 720	88.71
Fonds dédiés sur autres ressources							
	TOTAL III	62 973		591 967		528 994	89.36
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	230 803		363 172		132 369	36.45
	Dettes fiscales et sociales	157 983		141 828		16 155	11.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	75 845		112 958		37 113	32.86
	TOTAL IV	464 632		617 958		153 327	24.81
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 020 416		1 261 082		240 666	19.08

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

388 787 505 000

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 844 253		2 154 875		310 622	14.41
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 492		11 808		17 300	146.51
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	232		71		303	428.42
TOTAL I	1 838 529		2 166 754		328 225	15.15
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	1 318 871		1 355 493		36 622	2.70
Impôts, taxes et versements assimilés	39 364		34 228		5 136	15.00
Salaires et traitements	380 810		370 899		9 911	2.67
Charges sociales	185 220		176 961		8 259	4.67
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 842		13 096		8 253	63.02
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)			237		237	100.00
TOTAL II	1 929 107		1 950 914		21 807	1.12
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	90 578		215 840		306 418	141.97
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		1 851		1 687	164	9.72
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 388		2 012	624	31.03
TOTAL V		3 239		3 699	460	12.44
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		3 239		3 699	460	12.44
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		87 339		219 539	306 878	139.78
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				32 293	32 293	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 861		6 694	833	12.44
Reprises sur provisions et transferts de charges		149 274		459 500	310 226	67.51
TOTAL VII		155 135		498 487	343 353	68.88
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				601 163	601 163	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				788	788	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		13 000		149 274	136 274	91.29
TOTAL VIII		13 000		751 225	738 225	96.27
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		142 135		252 738	394 873	156.24
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		1 996 903		2 668 941	672 038	25.18
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		1 942 107		2 702 140	760 033	28.13
SOLDE INTERMEDIAIRE		54 796		33 199	87 995	265.05
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		442 693		61 098	381 595	624.56
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		49 973		442 693	392 720	88.71
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		447 516		414 794	862 310	207.89

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds associatifs	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Tableau de suivi des fonds dédiés	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Droit individuel à la formation	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1) CPO 2011-2014 :

Diminution de la subvention par rapport au montant prévu conventionnellement; celle-ci s'élève à 767 345 € au titre de l'année 2012 contre 1 000 000 €, montant initialement notifié. Cette baisse de crédit s'inscrit dans la continuité de la trajectoire budgétaire 2011- 2013, opérée dans le cadre de la loi pluriannuelle de programmation des finances publiques et de la réforme du cahier des charges des maisons de l'emploi initiée en 2010.

Le 21 mars 2012, une subvention complémentaire d'un montant de 150 000 euros pour l'exercice 2012 a été accordée à titre exceptionnel par le Ministère du travail, de l'emploi et de la santé afin d'assurer à la Maison de l'Emploi la mise en oeuvre de toutes les actions prévues au plan d'action 2012.

2) Avenant n°2 à la convention attributive de subvention FEDER :

Pour mémoire, le conseil de communauté de Marseille Provence Métropole du 1er octobre 2010 avait alloué à la Maison de l'Emploi de Marseille une subvention FEDER de 180 000 € pour assurer la mise en place opérationnelle de la Centrale de Mobilité de Marseille pour la période de 2010 à 2013.

Le Conseil de Communauté du 29 juin 2012 a approuvé la demande de la Maison de l'Emploi de Marseille du 26 mars 2012 visant à modifier l'opération sur l'échéancier, le plan d'actions, le plan de financement et la quantification des indicateurs.

Les conséquences sur le plan comptable, de la signature de cet avenant se traduisent comme suit :

- La subvention initialement notifiée pour un montant de 180 000 € au titre de l'année 1 (1er octobre 2010 au 1er octobre 2011 et finalement prorogé par l'avenant n°1 au 31/03/12) a été extournée au 31/12/12. Corrélativement, l'avenant n°2 a été comptabilisé en produits de subventions pour un montant de 295 795 € au 31 décembre 2012.

- La provision pour risque FEDER comptabilisée au 31/12/11 pour un montant de 149 273,67 € a été reprise au 31 octobre 2012, celle-ci étant devenue sans objet suite à la signature de l'avenant n°2.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement N°99.01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités des établissements des comptes annuels des associations CRC relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général 2005.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables fondamentaux :

- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Continuité de l'exploitation.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 349		
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 723		
Installations générales agencements aménagements divers	6 341		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 173		
TOTAL	63 237		
Prêts, autres immobilisations financières	10 890		
TOTAL	10 890		
TOTAL GENERAL	75 475		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 349	1 349
TOTAL			1 349	1 349
Installations générales agencements aménagements constr.			4 723	4 723
Installations générales agencements aménagements divers			6 341	6 341
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		479	51 694	51 694
TOTAL		479	62 757	62 757
Prêts, autres immobilisations financières			10 890	10 890
TOTAL			10 890	10 890
TOTAL GENERAL		479	74 996	74 996

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 349			1 349
Installations générales agencements aménagements constr.	1 800	473		2 273
Installations générales agencements aménagements divers	1 899	972		2 871
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 312	3 398	0	47 710
TOTAL	48 011	4 843	0	52 854
TOTAL GENERAL	49 360	4 843	0	54 202

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	473				
Instal.générales agenc.aménag.divers	972				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 398				
TOTAL	4 843				
TOTAL GENERAL	4 843				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	457 216	414 794		0	42 422
RESULTAT DE L'EXERCICE	414 794	414 794	447 516	0	447 516
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	8 735		5 861		2 874
Provisions réglementées					
TOTAL I	51 157		441 655	0	492 812

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	149 274	13 000	149 274		13 000
TOTAL	149 274	13 000	149 274		13 000
TOTAL GENERAL	149 274	13 000	149 274		13 000
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		49 973 13 000	149 274		

La provision pour risque FEDER comptabilisée au 31 décembre 2011 pour un montant de 149 274 € a été reprise au 31 décembre 2012, celle-ci étant devenue sans objet suite à la signature de l'avenant n°2 à la convention attributive de subvention FEDER (cf. supra "Faits caractéristiques de l'exercice").

La dotation aux provisions pour risques de 2012 comptabilisée pour 13 000 € vise à couvrir le risque d'une éventuelle condamnation en appel de la Maison de l'Emploi de Marseille dans son litige l'opposant à une autre association qui revendique la propriété de la base de données EFICAS.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 890	10 890	
Divers état et autres collectivités publiques	448 795	448 795	
Charges constatées d'avance	161 498	161 498	
TOTAL	621 183	621 183	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	230 803	230 803		
Personnel et comptes rattachés	28 476	28 476		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 411	119 411		
Autres impôts taxes et assimilés	10 096	10 096		
Produits constatés d'avance	75 845	75 845		
TOTAL	464 632	464 632		

Les créances état et autres collectivités publiques comprennent :

- subvention FEDER pour 295 795 €
- subvention Ville pour 60 000 €
- subvention CUMP pour 81 000 €
- le solde correspond aux subventions CUCS et Etat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
AXE 1 - 2011	260 000	132 716	132 716		
AXE 2 - 2011	240 000	123 420	123 420		
AXE 3 - 2011	527 384	126 697	126 697		
AXE 4 - 2011	90 000	59 860	59 860		
AXE 1 - 2012	19 973	19 973			19 973
AXE 3 - 2012	30 000	30 000			30 000
TOTAL	1 167 357	492 666	442 693		49 973

Les fonds dédiés constatés sur l'exercice 2011 pour un montant de 442 693 € concernant des actions issues des 4 axes du plan d'action de la Maison de l'Emploi (hors centrale de mobilité) ont été intégralement utilisés sur l'exercice 2012.

Le montant des fonds dédiés à la clôture de l'exercice s'élève à 49 973 €.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	448 795
Total	448 795

Les "autres créances" correspondent aux subventions à recevoir au 31 décembre 2012. Elles se détaillent ainsi :

- subvention 2012 Ville de Marseille relative au projet CitéLab pour 60 000 €,
- subvention ACSE via CUMPM relative au projet Centrale de mobilité pour 81 000 €,
- subvention FEDER relative au projet Centrale de mobilité pour 295 795 €,
- subvention CUCS relative au projet Centrale de mobilité pour 12 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 832
Dettes fiscales et sociales	63 399
Total	270 231

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		161 498
Total		161 498
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		75 845
Total		75 845

Les produits constatés d'avance correspondent aux subventions accordées sur l'exercice 2012 qui se composent notamment de la subvention FEDER pour un montant de 75 845 €.

Les charges constatées d'avance relatives aux conventions de prestations ont été comptabilisées pour un montant de 157 416 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Communiquer la rémunération des dirigeants conduirait à donner une information individuelle préjudiciable au caractère confidentiel.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Total	2	
	9	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 202.60 euros, exclusivement au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	2 133
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	6 290
30 à 39 ans	21 à 30 ans	6 236
moins de 30 ans	plus de 30 ans	574
Engagement total		15 233

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation 3%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 347.52 heures, la valeur correspondante est estimée à 3 266.69 euros.

MAISON DE L'EMPLOI MARSEILLE
Association

Siège social : 38, Rue Breteuil
13006 Marseille

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux comptes

16, Bd Notre Dame
13006 Marseille

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisée ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Marseille, le 19 Mars 2013

 **Isabelle MENESTRIER**
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
16, Bld Notre Dame
13006 MARSEILLE
Isabelle MENESTRIER
Tél : 04 91 91 24 61 / Fax : 04 91 33 20 73
Commissaire aux Comptes 00087